

FORMATION - 3 JOURS

COACH BUDGÉTAIRE



LE COACH BUDGÉTAIRE



Formé par l'IEFP, il a pour mission de diffuser/vulgariser des connaissances pratiques sur les questions budgétaires : expliquer comment construire son budget, maîtriser ses crédits, constituer de l'épargne et accompagner des personnes en situation de fragilité financière.

Le Coach Budgétaire

- renforce ses compétences en matière de finances personnelles,
- délivre des formations accessibles au plus grand nombre,
- contribue à la lutte contre la fragilité financière,
- apprend à accompagner individuellement ou collectivement les différents publics.

Qui peut être candidat ?

Cette formation est destinée en premier lieu aux intervenants sociaux. Mais elle est également ouverte aux salariés, fonctionnaires, retraités, pré-retraités qui souhaiteraient, dans le cadre de leur structure, s'initier au coaching budgétaire.

Le candidat est une personne physique majeure intéressée par :

- les sujets liés aux finances personnelles et notamment les questions budgétaires,
- la transmission d'un savoir accessible, pratique et utile,
- la démultiplication d'une mission d'intérêt général.

Comment devenir Coach budgétaire ?

La formation délivrée par l'IEFP se déroule sur 3 jours et comprend 3 modules. Elle est assurée par des formateurs expérimentés, professionnels de la finance, de la formation et du coaching.

Le Certificat de Coach budgétaire

Le Certificat délivré par l'IEFP valide le suivi de la formation.

Sondage sur les finances personnelles*

- 4 personnes sur 5 déclarent avoir besoin d'aide en matière de gestion de leurs finances personnelles,
- 75 % des Français ne reçoivent pas d'aide extérieure dans la gestion de leurs finances personnelles,
- 22 % sont intéressés par une formation en finances personnelles.

* Research Now pour IEFP, juillet 2015.

Quel intérêt pour l'employeur ?

- Optimiser les compétences du personnel en charge des publics en situation de fragilité financière,
- Renforcer le « bien-être budgétaire » des personnels,
- Contribuer à la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et améliorer la notation extra-financière.



MODALITÉS PRATIQUES

Les sessions de formation comprennent entre 8 et 12 candidats.

Des formations à Paris et en province : renseignez-vous !

Les stagiaires reçoivent un dossier pédagogique intégrant la présentation de la formation ainsi que des fiches pratiques.

Une fiche de présence est systématiquement signée par les participants.

Un petit déjeuner d'accueil et deux pauses café sont inclus dans les prix. Les frais de déjeuner, d'hébergement et de transport ne sont pas pris en charge par l'IEFP.

Les horaires de formation sont : 9h30 / 12h30 – Pause déjeuner – 14h / 17h.

Tarifs

750€ par personne pour les groupes de 8 à 12 personnes (exonérée de TVA)*

Des conditions spécifiques pour les Points conseil budget et des tarifs négociables pour les formations en intra-entreprise.

Nous consulter : formation@lafinancepourtous.com

*Dans le cas d'une prise en charge **individuelle**, la formation est facturée 500€ (exonérée de TVA).



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comprend 3 modules d'une journée chacun :

Jour 1

Construire un budget et expliquer le compte bancaire

- Évaluer sa situation financière et son évolution
 - Analyser ses dépenses et ses revenus
 - Comprendre les raisons des difficultés financières
 - Suivre son budget
- Expliquer les relations avec la banque
 - Le compte bancaire
 - Les différents moyens de paiement

Jour 2

En savoir plus sur le crédit et l'épargne

- Les principaux crédits (immobilier, consommation...)
 - Le coût du crédit
- Les principaux produits d'épargne
- Le traitement du surendettement
 - Constituer un dossier de surendettement
 - Les mesures de traitement du surendettement

Jour 3

S'initier au Coaching budgétaire

- Acquérir les savoir-faire, attitudes, postures d'un coach
- Maîtriser les outils d'intervention du coach
- Être en mesure d'animer une séance individuelle ou collective
- Connaître les règles de déontologie propres à l'exercice du coaching et s'engager à les respecter.

Elle s'appuie sur des outils pédagogiques pertinents :

- Études de cas pratiques
- Mises en situation
- Travail en petits groupes

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers, l'Institut pour l'Éducation Financière du Public – IEFP, a notamment pour missions :

- l'information, la formation et le développement de la culture générale du grand public, dont le public scolaire, en matière économique et financière,
- la réalisation de missions éducatives dans les domaines économique et financier.

L'Institut communique également sous l'appellation « **La finance pour tous** », du nom de son site Internet : www.lafinancepourtous.com 

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :




L'IEFP est une association d'intérêt général indépendante créée en 2006. Elle est éligible au mécénat. Ses principaux soutiens sont l'Autorité des marchés financiers, la Banque de France et la Fédération Bancaire Française. Elle est agréée et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale.

Contacts

IEFP-La finance pour tous :

 41, Boulevard des Capucines - 75002 Paris

 01 44 50 00 80

 www.lafinancepourtous.com

 Mail : formation@lafinancepourtous.com



lafinancepourtous.com

LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE

